

Résultats semestriels 2023

Poursuite de la reprise de l'activité et mobilisation face au stress hydrique

Le Conseil d'Administration de Lydec, réuni à Casablanca le mardi 12 septembre 2023, a arrêté les comptes sociaux de Lydec pour la période close au 30 juin 2023. Ceux-ci font apparaître un chiffre d'affaires de 3.582 millions de dirhams et un résultat net de -1 million de dirhams.

Au cours du 1^{er} semestre 2023, les investissements de la Gestion Déléguée se sont élevés à 347 millions de dirhams, dont 96 millions de dirhams financés par le Déléguataire.

Principaux faits marquants

- > Dans le contexte actuel de stress hydrique, Lydec poursuit sa mobilisation sur le terrain et mène des actions en concertation avec les Autorités visant à sécuriser l'alimentation en eau potable, à travers notamment :
 - Les travaux de piquage sur les conduites BR1, BR2 et BR3 de l'ONEE pour un montant de 20 Mdhs HT permettant la sécurisation de l'alimentation en eau du quartier Riyad à Sidi Hajjaj et la mise en service du réservoir de Mansouria d'une capacité de 15.000 m³ ;
 - Le lancement des travaux de réalisation des réservoirs de stockage de Dar Bouazza et d'Ouled Azzouz et Hay Hassani pour un montant de 178 Mdhs HT, et la mise en service des réseaux d'alimentation en eau potable pour les zones Anassi, Anassi Extension, Arrachad et Al Abrar pour une superficie globale ouverte à l'urbanisation de 270 Ha.
- > En anticipation de la saison des pluies, Lydec continue la réalisation des actions d'entretien des réseaux et la mise en œuvre des grands projets visant à lutter contre les risques d'inondation en renforçant les ouvrages d'assainissement pluvial, à traiter les eaux usées et à protéger l'environnement. Parmi les principaux travaux réalisés ou en cours de réalisation :
 - L'achèvement des travaux de réalisation du tronçon aval d'une galerie d'eau pluviale d'un linéaire de plus de 6 Km permettant la protection de la zone Tit Mellil pour un budget de 140 Mdhs HT, et le lancement des travaux de réalisation du collecteur hors site d'assainissement des eaux pluviales de la ZUN Lahraouiyyine avec un montant de 21 Mdhs HT ;
 - La poursuite des travaux de protection contre les inondations de Sidi Bernoussi et de la galerie Bab El Andalous pour un montant total de 282 Mdhs HT.
- > Fidèle à son engagement de solidarité de proximité conformément à sa démarche RSE, Lydec et sa Fondation ont organisé la 11^{ème} édition de l'opération « Ramadan Attadamoun » avec la distribution de plus de 3.800 paniers et bons d'achats pour des produits alimentaires et d'hygiène de première nécessité au profit des familles démunies du Grand Casablanca, en partenariat avec plusieurs associations de terrain.

Résultats financiers au 1^{er} semestre 2023

Le chiffre d'affaires à fin juin s'élève à 3.582 Mdhs en baisse de 0.8 % par rapport à 2022 expliqué principalement par l'évolution du chiffre d'affaires travaux qui baisse de 12.7% par rapport à la même période de 2022.

Électricité :

- > **Le chiffre d'affaires d'électricité** au 1^{er} semestre de l'année s'établit à 2.281 Mdhs, en hausse de 1.4 % par rapport à la même période de l'année précédente.
- > **En volume**, les ventes d'électricité affichent une augmentation de 1.3% en raison de :
 - L'amélioration des ventes aux clients industriels (+0.3%) due à la reprise partielle de l'activité des industriels (-5% vs. 2019).
 - La hausse des ventes aux particuliers de 1.7% expliquée principalement par la reprise de l'activité des clients patentés (cafés, restaurants...).
 - En dépit de la baisse des ventes du segment Administration de 1.3% due principalement à la baisse de l'éclairage public (-3.1% vs. 2019).

Eau potable :

- > **Le chiffre d'affaires d'eau potable** relatif au 1^{er} semestre 2023 atteint 663 Mdhs, en hausse de 0.6 % par rapport au 1^{er} semestre 2022.
- > **En volume**, les ventes d'eau potable affichent une hausse de 1.3% comparés à 2022 expliquée par l'augmentation des consommations des Particuliers atténuée par la baisse de la consommation des Industriels et des Administrations en lien avec les mesures de restrictions liées au stress hydrique.

L'Excédent Brut d'Exploitation ressort à 461 Mdhs, en hausse de 9 Mdhs (+2,0%) par rapport à 2022.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 45 Mdhs en baisse de 7 Mdhs par rapport à 2022 intégrant la provision clients qui baisse de 8 Mdhs et les dotations aux amortissements qui augmentent de 24 Mdhs.

Le résultat net s'établit à -1 Mdhs en hausse de 9 Mdhs par rapport à 2022.

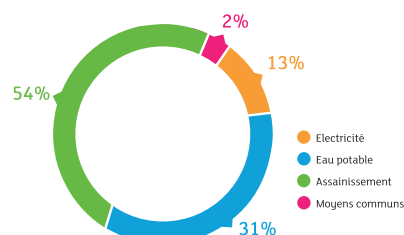
Les investissements de la Gestion Déléguée au titre du 1^{er} semestre 2023 s'élèvent à 347 Mdhs.

Le niveau **d'endettement net** à fin juin 2023 atteint 372 Mdhs, en baisse de 673 Mdhs par rapport à l'année dernière.

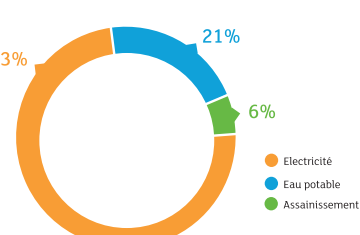
En millions de dirhams

		S1-2022	S1-2023	S1 2023 vs S1 2022	
Volumes vendus					
Electricité	GWh	1.859	1.883	25	1,3%
Eau potable	Mm ³	81	82	1	1,3%
Assainissement	Mm ³	78	79	1	1,6%
Chiffre d'affaires Fluides	Mdh	3.100	3.137	37	1,2%
Electricité	Mdh	2.251	2.281	31	1,4%
Eau potable	Mdh	659	663	4	0,6%
Assainissement	Mdh	190	192	2	1,1%
Autres revenus	Mdh	510	445	-65	-12,7%
Chiffre d'affaires	Mdh	3.610	3.582	-28	-0,8%
Investissements Lydec	Mdh	100	96	-4	-4,3%
Investissements Fond de Travaux	Mdh	278	251	-27	-9,8%
Total investissements	Mdh	379	347	-32	-8,3%
Endettement net	Mdh	1.045	372	-673	-64,4%

Répartition des investissements de la gestion déléguée - S1 2023



Répartition du Chiffre d'affaires Fluides - S1 2023



Contact analystes et investisseurs :

Ahmed REHANE - Responsable Relations Investisseurs • ahmed.rehane@lydec.co.ma • 05 22 54 90 44

Contact médias :

Bouchra SABIB - Responsable des Relations Médias • bouchra.sabib@lydec.co.ma • 05 22 54 90 47

En DH

BILAN ACTIF

ACTIF	Au 30 juin 2023			Au 31 décembre 2022
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
I - A - ACTIF IMMOBILISÉ DOMAINE CONCEDE	33.720.855.760,71	19.613.344.265,77	14.107.511.494,94	14.497.436.751,59
Immobilisations terminées				
Immobilisations renouvelables récupérées auprès CUC	4.501.314.340,78	4.501.179.332,35	135.008,43	135.008,43
Immobilisations financées par fonds de travaux	7.472.742.214,56	3.684.022.725,30	3.788.719.489,26	3.450.772.125,01
Immobilisations financées par LYDEC	10.294.037.334,65	7.054.785.530,18	3.239.251.804,47	3.364.238.632,82
Immobilisations financées par les tiers	2.456.848.508,69	1.752.369.739,17	704.478.769,52	724.639.167,98
Immobilisations recues gratuitement	6.153.875.303,21	2.620.986.938,77	3.532.888.364,44	3.671.236.529,88
Immobilisations en cours				
Immobilisations en cours financées par Fonds de travaux	1.620.878.764,42		1.620.878.764,42	1.923.060.351,17
Immobilisations en cours financées par Lydec	272.684.683,98		272.684.683,98	309.492.304,75
Immobilisations en cours financées par les Tiers	872.303.431,45		872.303.431,45	871.410.597,66
Fonds de retraite	76.171.178,97		76.171.178,97	182.452.033,89
I - B - ACTIF IMMOBILISÉ DOMAINE PRIVÉ	11.842.239.875,26	9.020.234.189,49	2.822.005.685,77	3.100.324.532,05
Immobilisations en non valeur	473.253.621,63	451.233.349,71	22.020.271,92	27.564.620,35
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	473.253.621,63	451.233.349,71	22.020.271,92	27.564.620,35
Prime de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles	10.702.075.354,42	7.952.639.875,82	2.749.435.478,60	3.017.306.045,73
Immobilisations en recherche et développement	548.346,61	548.346,61		
Brevet, marques, droits, et valeurs similaires	134.804.989,18	116.916.511,85	17.888.477,33	21.055.910,42
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles (Financement délégataire)	10.566.722.018,63	7.835.175.017,36	2.731.547.001,27	2.996.250.135,31
Immobilisations corporelles	665.770.299,73	616.360.963,96	49.409.335,77	54.186.092,91
Terrains				
Constructions	1.149.165,41	1.101.465,96	47.699,45	55.649,37
Matériel et outillage	353.898.148,91	327.940.344,40	25.957.804,51	27.226.315,08
Matériel de transport	70.891.650,03	66.334.705,27	4.556.944,76	5.396.163,20
Matériel mobilier de bureau	47.860.718,63	46.999.120,23	861.598,40	1.072.667,42
Matériel informatique	177.686.145,71	159.700.857,06	17.985.288,65	20.435.297,84
Autres immobilisations corporelles	14.284.471,04	14.284.471,04		
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations financières	1.140.599,48		1.140.599,48	1.267.773,06
Prêts et créances immobilisées	1.140.599,48		1.140.599,48	1.267.773,06
Titres de participation				
Ecarts de conversion				
Diminution des créances financières				
Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I - ACTIF IMMOBILISÉ DC & DP	45.563.095.635,97	28.633.578.455,26	16.929.517.180,71	17.597.761.283,64
II - ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)				
Stocks (F)	67.627.908,15	7.715.795,49	59.912.112,66	56.841.042,63
Matière et fournitures consommables	67.627.908,15	7.715.795,49	59.912.112,66	56.841.042,63
Créances de l'Actif Circulant (G)	4.290.526.031,40	773.589.824,22	3.516.936.207,18	3.253.862.420,80
Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	270.927,59		270.927,59	270.927,59
Clients et comptes rattachés	3.301.745.027,04	759.944.155,18	2.541.800.871,86	2.337.544.508,72
Personnel débiteur	39.022.152,19		39.022.152,19	39.795.995,36
Etat débiteur	225.331.311,52		225.331.311,52	225.704.906,49
Comptes d'associés débiteurs				
Autres débiteurs	653.538.002,22	13.645.669,04	639.892.333,18	605.094.753,09
Comptes de régularisation actif	70.618.610,84		70.618.610,84	45.451.329,55
Titres et Valeurs de Placement (H)	1.312.544.552,56		1.312.544.552,56	1.157.535.242,43
Bons de Trésor (Fonds de Travaux)	848.000.000,00		848.000.000,00	750.000.000,00
Placements LYDEC	464.544.552,56		464.544.552,56	407.535.242,43
Ecarts de Conversion actif circulant (I)	-394,17		-394,17	39.513,65
(Élément circulants)				
TOTAL II - ACTIF CIRCULANT (F + G + H + I)	5.670.698.097,94	781.305.619,71	4.889.392.478,23	4.468.278.219,51
III - TRÉSORERIE-ACTIF				
Chèques et Valeurs à encaisser	73.529.588,88	4.395.283,18	69.134.305,70	195.334.315,32
Fonds externes	43.319.277,68		43.319.277,68	42.960.389,62
Banques	71.874.326,30		71.874.326,30	81.420.302,86
Caisses	401.345,82		401.345,82	514.757,25
TOTAL III - TOTAL TRÉSORERIE ACTIF	189.124.538,68	4.395.283,18	184.729.255,50	320.229.765,05
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	51.422.918.272,59	29.419.279.358,15	22.003.638.914,44	22.386.269.268,20

En DH

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	OPÉRATIONS			TOTAUX
	PROPRES À L'EXERCICE (1)	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS (2)	TOTAUX au 30 juin 2023 (3) = (1)+(2)	TOTAUX Au 30 juin 2022
I - PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)	3.137.118.774,46		3.137.118.774,46	3.100.148.869,13
Ventes de biens et services	445.238.942,87		445.238.942,87	510.040.165,22
Variation de stocks de produits				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	47.789.640,30		47.789.640,30	44.612.692,86
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation : Transfert de charges	49.207.754,73		49.207.754,73	43.595.693,72
TOTAL I	3.679.355.112,36		3.679.355.112,36	3.698.397.420,93
II - CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises	2.185.943.719,05		2.185.943.719,05	2.169.907.621,12
Achats consommés de matières et fournitures	450.747.429,87		450.747.429,87	490.834.665,44
Autres charges externes	149.481.641,57		149.481.641,57	155.069.442,52
Impôts et taxes	3.814.462,92		3.814.462,92	4.702.049,96
Charges de personnel	411.590.645,06		411.590.645,06	414.531.413,95
Autres charges d'exploitation	550.000,00		550.000,00	1.300.000,00
Dotations d'exploitation	432.485.420,05		432.485.420,05	410.132.929,84
TOTAL II	3.634.613.318,52		3.634.613.318,52	3.646.478.122,83
III - RÉSULTAT D'EXPLOITATION III = I - II			44.741.793,84	51.919.298,10
IV - PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
Gains de change	5.401,91		5.401,91	1.263.886,78
Intérêts et autres produits financiers	2.048.936,97	2.429.306,01	4.478.242,98	1.152.204,69
Reprises financières : transfert de charges	816.299,89		816.299,89	1.712.003,78
TOTAL IV	2.870.638,77	2.429.306,01	5.299.944,78	4.128.095,25
V - CHARGES FINANCIÈRES				
Charges d'intérêts	18.065.680,27		18.065.680,27	24.162.271,81
Perte de change	23.088,11		23.088,11	1.052.936,04
Autres charges financières				44,10
Dotations financières				
TOTAL V	18.088.768,38		18.088.768,38	25.215.251,95
VI - RÉSULTAT FINANCIER VI = IV - V			-12.788.823,60	-21.087.156,70
VII - RÉSULTAT COURANT			31.952.970,24	30.832.141,40

En DH

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) (SUITE)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	OPÉRATIONS			TOTAUX
	PROPRES À L'EXERCICE (1)	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS (2)	TOTAUX au 30 juin 2023 (3) = (1)+(2)	TOTAUX Au 30 juin 2022
VIII - RÉSULTAT COURANT (reports)				31.952.970,24
VIII - PRODUITS NON COURANTS				30.832.141,40
Produits des cessions d'immobilisation				
Subvention d'équilibre	345.926,27		345.926,27	102.083,33
Reprises sur subvention d'investissement				
Autres produits non courant	15.632.487,94	1.392.944,42	17.025.432,36	1.531.548,48
Reprises non courantes: Transferts de charges				
TOTAL VIII	15.978.414,21	1.392.944,42	17.371.358,63	1.633.631,81
IX - CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	324.698,18		324.698,18	2.053,34
Subvention accordées				
Autres charges non courantes	6.570.507,92	7.338.624,48	13.909.132,40	10.318.065,38
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
TOTAL IX	6.895.206,10	7.338.624,48	14.233.830,58	10.320.118,72
X - RÉSULTAT NON COURANT X = VIII - IX			3.137.528,05	-8.686.486,91
XI - RÉSULTAT AVANT IMPÔTS XI = VII + X			35.090.498,29	22.145.654,49
XII - IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	36.481.408,00		36.481.408,00	32.144.416,73
XIII - RÉSULTAT NET XIII = XI - XII			-1.390.909,71	-9.998.762,24
XIV TOTAL DES PRODUITS XIV = I + IV + VIII			3.702.026.415,77	3.704.159.147,99
XV TOTAL DES CHARGES XV = II + V + IX + XII			3.703.417.325,48	3.714.157.910,23
XVI RÉSULTAT NET XVI = XIV - XV			-1.390.909,71	-9.998.762,24

En DH

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

	Totaux au 30 juin 2023	TOTAUX Au 30 juin 2022
TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (TFR)		
1 + Ventes de fluides	3.137.118.774,46	3.100.148.869,13
- Achats de fluides	2.185.943.719,05	2.169.907.621,12
II = MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT	951.175.055,41	930.241.248,01
III + PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	493.028.583,17	554.652.858,08
3 Ventes de biens et services produits	445.238.942,87	510.040.165,22
4 Variation de stocks		
5 Immobilisations produites	47.789.640,30	44.612.692,86
III - CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6-7)	600.229.071,44	645.904.107,96
6 Achats consommés de matières et de fournitures	450.747.429,87	490.834.665,44
7 Autres charges externes	149.481.641,57	155.069.442,52
IV = VALEUR AJOUTÉE (I+II-III)	843.974.567,14	838.989.998,13
8 + Subventions d'exploitation reçues		
9 - Impôts et taxes	3.814.462,92	4.702.049,96
10 - Charges de personnel	411.590.645,06	414.531.413,95
V = EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	428.569.459,16	419.756.534,22
= INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)		
11 + Autres produits d'exploitation		
12 - Autres charges d'exploitation	550.000,00	1.300.000,00
13 + Reprises d'exploitation : transfert de charges	49.207.754,73	43.595.693,72
14 - Dotations d'exploitation	432.485.420,05	410.132.929,84
VI = RÉSULTAT D'EXPLOITATION	44.741.793,84	51.919.298,10
VII RÉSULTAT FINANCIER	-12.788.823,60	-21.087.156,70
VIII = RÉSULTAT COURANT	31.952.970,24	30.832.141,40
IX RÉSULTAT NON COURANT	3.137.528,05	-8.686.486,91
15 - Impôts sur les sociétés	36.481.408,00	32.144.416,73
X = RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-1.390.909,71	-9.998.762,24
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF)		
I RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-1.390.909,71	-9.998.762,24
Bénéfice +		
Perte -	-1.390.909,71	-9.998.762,24
2 + Dotations d'exploitation	374.019.414,31	350.299.200,60
3 + Dotations financières		
4 + Dotations non courantes		
5 - Reprises d'exploitation		
6 - Reprises financières		
7 - Reprises non courantes		
8 - Produits des cessions d'immobilisations	-345.926,27	-102.083,33
9 + Valeurs nettes d'amort. immobilisations cédées	324.698,18	2.053,34
I CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	372.607.276,51	340.200.408,37
10 Distribution de bénéfices		64.000.000,00
II AUTOFINANCEMENT	372.607.276,51	276.200.408,37

En DH

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	Au 30 juin 2023 (a)	Au 31 décembre 2022 (b)	VARIATION (a - b)	
			EMPLOIS	RESSOURCES
Financement permanent	17.373.260.279,27	17.807.391.789,24	434.131.509,97	
Actif immobilisé	16.929.517.180,71	17.597.761.283,64		668.244.102,93
Fonds de roulement fonctionnel (A)	443.743.098,56	209.630.505,60		234.112.592,96
Actif circulant	4.889.392.478,23	4.468.278.219,51	421.114.258,72	
Passif circulant	4.504.756.279,55	4.407.931.506,10		96.824.773,45
Besoin de financement global (B)	384.636.198,68	60.346.713,41	324.289.485,27	
TRESORERIE NETTE (A-B)	59.106.899,88	149.283.792,19		90.176.892,31
EMPLOIS ET RESSOURCES				
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
Autofinancement (A)		372.607.276,51		686.743.269,11
Capacité d'autofinancement		372.607.276,51		750.743.269,11
Distribution de bénéfices				-64.000.000,00
Cession et réduction d'immobilisation (B)		557.099,85		612.696,09
Cession d'immobilisations incorporelles				
Cession d'immobilisations corporelles		345.926,27		
Cession d'immobilisations financières		211.173,58		107.249,99
Récupération sur créances immobilisées				505.446,10
Augmentation des capitaux propres assimilés (C)				
Augmentation du capital				
Augmentation des réserves				
Subventions d'investissement				
Augmentation des dettes de financement (D)		34.334.861,99		69.970.848,99
Dépôts de garantie		34.334.861,99		69.970.848,99
Emprunt à long terme				
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		407.499.238,35		757.326.814,19
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
Acquisition, augmentation d'immobilisation (E)	96.236.439,79		305.170.878,06	
Acquisition d'immobilisations corporelles	7.186.778,41		17.428.995,91	
Acquisition d'immobilisations incorporelles	88.965.661,38		287.531.882,15	
Augmentation d'immobilisations en cours				
Acquisition d'immobilisations financières	84.000,00		210.000,00	
Remboursement des capitaux propres (F)				
Remboursement des dettes de financement (G)	77.150.205,60		331.169.747,11	
Dépôts de garantie	17.729.082,98		35.316.278,65	
Emprunt à long terme	59.421.122,62		295.853.468,46	
Acquisition d'immobilisation en non valeur (H)			11.525.493,85	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	173.386.645,39		647.866.119,02	
III. VARIATION BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL	324.289.485,27			91.674.994,73
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE		90.176.892,31	201.135.689,90	
TOTAL GENERAL	497.676.130,66	497.676.130,66	849.001.808,92	849.001.808,92

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

EXERCICE DU : 01/01/2023 au : 30/06/2023

I - ACTIF IMMOBILISÉ	
A - EVALUATION A L'ENTREE	
1 - Immobilisations en non valeurs	Les immobilisations en non valeurs sont comptabilisées conformément aux normes comptables. Elles figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition, diminué des amortissements calculés selon la méthode linéaire au taux de 20%, sans prorata temporis.
2 - Immobilisations incorporelles	Les immobilisations incorporelles comprennent : • L'actif incorporel représentant le droit d'usage des biens de retour financés par Lydec. • Les logiciels et licences pour leur coût d'acquisition.
3 - Traitement comptable de la concession	Cette rubrique du bilan reprend, en contrepartie de la rubrique « droit de l'autorité concédante » figurant au passif du bilan, l'intégralité des biens de retour du domaine concédé, que ces biens soient mis en concession par le concédant, le concessionnaire ou par les tiers. Les biens de retour remis gratuitement en concession par le concédant ont été valorisés conformément au contrat de gestion délégué et ont été inscrits au bilan de Lydec. Selon le contrat de concession, ces biens sont remis au concédant gratuitement à la fin de la concession. Ainsi, conformément aux dispositions de l'avis du CNC et aux modalités pratiques d'application généralement retenues au Maroc, les biens de retour mis par le concessionnaire sont comptabilisés comme suit : • Comptabilisation et amortissement de l'investissement réalisé par Lydec : - le montant des investissements réalisés par Lydec au titre des biens de retour est inscrit à la fois (i) en actif immobilisé du domaine concédé en contrepartie des droits de l'autorité délégitime et (ii) en immobilisation incorporelle au sein de l'actif « Actif immobilisé du domaine privé » ; - les biens inscrits en actif immobilisé du domaine concédé (i) font l'objet d'un amortissement pour dépréciation (amortissement économique sur la durée de vie utile du bien) en contrepartie d'une réduction des droits de l'autorité délégitime, sans impact sur le résultat de Lydec ; - la durée d'amortissement économique est fixée contractuellement (en fonction de la nature des biens mis en concession) ; • L'immobilisation incorporelle qui figure dans l'actif immobilisé du domaine privé est amortie en totalité sur la durée résiduelle de la concession. Les biens de reprise ne faisant pas partie du domaine concédé et apportés par Lydec sont comptabilisés comme des « biens propres », c'est-à-dire : - présentés aux immobilisations par nature (immobilisations corporelles) ; - amortis par la contrepartie du compte de résultat Lydec, selon leur durée de vie utile de ces biens.
3.1 Actif immobilisé du domaine concédé	Les immobilisations corporelles du domaine privé comprennent à la fois des biens propres et les biens de reprise lorsque ceux-ci font l'objet d'une option de reprise contre indemnité. Ces immobilisations figurent à l'actif à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base de la durée de vie de ces immobilisations.
3.2 Biens de retour mis dans la concession par Lydec	Les immobilisations financières représentent les prêts accordés au personnel, les dépôts et cautionnements ainsi que les titres de participation
3.3 Biens de reprise mis en concession par Lydec	
4. Immobilisations corporelles	
5. Immobilisations financières	
B - CORRECTIONS DE VALEUR	
1 - Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	NA
2 - Méthodes de détermination des écarts de conversion - actif	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devise
II - ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
A - Evaluation à l'entrée	
1 - Stocks	CUMP
2 - Créances	Valeur nominale
3 - Titres et valeurs de placement	Valeur nominale
B - Corrections de valeur	
1 - Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation des créances clients	La provision pour dépréciation des créances clients est calculée en distinguant : • les créances litigieuses qui sont provisionnées à 100% ; il s'agit d'une provision individuelle par client qui respecte les règles de la déductibilité fiscale (recours judiciaire) ; • les créances saines relevant des années antérieures (N-1) (hors créances litigieuses déjà provisionnées) et le chiffre d'affaires l'année en cours (N) ; il s'agit d'une provision statistique calculée à partir des taux de chutes (pertes attendues) pour chaque segment de clients homogènes (clients industriels, particuliers, administrations, bidonvilles...). Ces taux de chutes sont déterminés à partir de l'historique des impayés clients par rapport au chiffre d'affaires facturé relevant de la même année d'origine. Ils sont actualisés chaque année pour une meilleure estimation de la perte future attendue sur chaque segment de clients. A ce titre, les créances clients brutes s'élevaient à 3 302 MMAD au 30 juin 2023. Ces créances ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de 760 MMAD dont une partie a été déterminée sur la base d'une méthode prenant en compte une estimation des pertes futures attendues sur chaque segment de clients (détailée ci-dessus). Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devise
2 - Méthodes de détermination des écarts de conversion - actif	
III - FINANCEMENT PERMANENT	
1 - Méthodes de réévaluation	NA
2 - Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	NA
3 - Dettes de financement permanent	Valeur d'émission de l'emprunt
4 - Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	Evaluation individuelle du risque
5 - Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif	
IV - PASSIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	
1 - Dettes du passif circulant	
2 - Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques & charges	Valeur nominale de la dette
3 - Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif	Evaluation individuelle du risque Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devise
V - TRESORERIE	
1 - Trésorerie - actif	
2 - Trésorerie - passif	Valeur nominale
3 - Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Valeur nominale
4 - Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif	NA
VI - ECOULEMENT DU CHIFFRE D'AFFAIRES SUR LES VENTES	
- Ventes de fluides	Le chiffre d'affaires relatif à la vente de fluides (eau et électricité) est comptabilisé sur la base de la relève des compteurs. Cette relève est faite selon un planning étalé sur le mois et qui ne coïncide donc pas avec la date d'arrêté des comptes. Les consommations (volumes) non encore relevées en fin de période (entre la date de la dernière relève et la date de clôture), font l'objet d'une estimation par segment de clients sur la base des dernières consommations unitaires connues et sont valorisées au dernier prix moyen unitaire connu. Les consommations ainsi que les prix moyens unitaires utilisés peuvent être ajustés, le cas échéant, par des coefficients de saisonnalité pour tenir compte notamment de facteurs climatiques ou d'événements spécifiques.
- Ventes de travaux	Le chiffre d'affaires et la marge relatifs aux travaux facturables aux tiers sont comptabilisés à l'avancement des travaux. Les taux d'avancement sont déterminés par projet en rapportant les coûts cumulés engagés à la fin de l'exercice aux coûts estimés. Lorsque l'avancement des travaux est supérieur à l'avancement de la facturation, une facture à établir est constatée. Dans le cas inverse, lorsque l'avancement des travaux est inférieur à l'avancement de la facturation, un produit constaté d'avance est comptabilisé.
VII - EMPRUNTS OBLIGATAIRES DE L'AUTORITÉ DÉLÉGITIMÉE	
Méthode d'évaluation	Capital restant dû au titre des emprunts obligataires émis par Lydec pour le compte de l'autorité délégitime dans le cadre du financement de l'externalisation du régime de retraite du personnel statutaire. Ces emprunts sont portés dans la partie passif du domaine concédé (haut de bilan) en tant que droit de l'autorité délégitime.
VIII - DROITS À RÉVISION ÉCONOMIQUE	

ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE

Exercice du 01/01/2023 au 30/06/2023

Créée en 1995, Lydec gère la distribution d'eau et d'électricité, la collecte des eaux usées et pluviales ainsi que l'éclairage public pour 5 millions d'habitants de la Région du Grand Casablanca (Maroc) dans le cadre d'un contrat de gestion déléguée signé en 1997, pour une durée de 30 ans, entre l'Autorité Délégitime (Communes de Casablanca, Mohammedia et Ain Harrouda), l'Autorité de tutelle (le Ministère de l'Intérieur) et le Délégataire (Lydec). Le contrat arrive à échéance en 2027.

ÉTAT DES DÉROGATIONS

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		Néant
II. Dérogations aux principes des méthodes d'évaluation comptables fondamentaux		
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

Au 30 Juin 2023

ÉTAT DU FONDS DE TRAVAUX

En DH

Solde du compte Fonds de Travaux au 30 juin 2023 :	30/06/22	30/06/23
Fond du compte Fonds de travaux	536.515.086,79	654.098.404,17

FONCTIONNEMENT DU COMPTE FONDS DE TRAVAUX

Lydec gère le compte Fonds de Travaux pour le compte et sous le contrôle de l'Autorité Délégitime, sans impact sur le résultat, situation nette et patrimoine du délégataire. Les ressources de ce compte sont constituées des frais de raccordement aux réseaux et contribuent au financement des infrastructures pour répondre aux enjeux majeurs de développement du Grand Casablanca. L'ensemble des ouvrages financés par le Fonds de Travaux sont propriété de l'Autorité Délégitime. Les modalités de fonctionnement du compte Fonds de Travaux sont définies dans l'annexe 11-3 du contrat de gestion déléguée. Cette annexe précise notamment la nature des opérations au crédit et au débit de ce compte.

SITUATION DU FONDS DE TRAVAUX VIS-À-VIS DE L'ADMINISTRATION FISCALE

- Par courrier en date du 30 juin 2014, l'Administration Fiscale demande la fiscalisation des ressources de ce Fonds et le dépôt de déclarations d'Impôt sur les sociétés et de TVA séparées, estimées par celle-ci respectivement à 488 Mdhs et 325 Mdhs sur la période 2009-2012. Lydec et l'Autorité délégitime, en coordination étroite avec l'Autorité de tutelle, la Direction des Régies et des Services Concédés du Ministère de l'Intérieur, ont fait valoir auprès de l'Administration Fiscale et au regard des spécificités du Fonds de Travaux le caractère non-assujettissable du Fonds de Travaux à cette imposition.
- En date du 8 août 2014, après avoir consulté toutes les parties prenantes au contrat de gestion déléguée, Lydec a adressé une lettre de réponse à la Direction Régionale des impôts dans laquelle elle apporte les arguments à l'appui de cette analyse.
- Une réunion a été tenue avec la DRI sur le sujet en date du 04 novembre 2014. A la suite de cette réunion, une dernière note reprenant et complétant les arguments développés à l'appui de la position de la Lydec et de l'Autorité Délégitime a été adressée à la DRI.
- Les échanges sont encourus entre l'Administration Fiscale et les parties prenantes au contrat de gestion déléguée.

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			En DH Montant au 30 Juin 2023
		D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	
1 - Provision pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2 - Provisions réglementées								
3 - Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)								
4 - Provision pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	752.239.535,03	42.664.115,47			13.598.031,01		781.305.619,49	
5 - Autres Provisions pour risques et charges	117.217.610,78	15.801.890,27			2.942.452,14		130.077.048,91	
6 - Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	4.395.283,18						4.395.283,18	
SOUS TOTAL (B)	873.852.428,99	58.466.005,74			16.540.483,15		915.777.951,58	
TOTAL (A + B)	873.852.428,99	58.466.005,74			16.540.483,15		915.777.951,58	

PASSIFS ÉVENTUELS

I- Audit des comptes de la Gestion Délégée 2012-2020 et 2021-2023 :

1.1 - Audit des comptes de la Gestion Délégée 2012-2020 :

Pour rappel, Lydec avait reçu en date du 24 juin 2020 un courrier du SPC notifiant le lancement de l'audit des comptes de la Gestion Délégée pour la période 2012-2020. Une réunion de démarrage de la mission a été organisée le 04 novembre 2020 entre Lydec, le SPC et le cabinet mandaté pour cette mission.

Cet audit porte sur 3 volets :

- Mission A : Audit des comptes du délégataire pour les exercices 2012 à 2017 ;
- Mission B : Audit des comptes de la Gestion Délégée (comptes du Délégué et de l'Autorité Délégante) pour les exercices 2018 et 2019 ;
- Mission C : Audit des comptes de la Gestion Délégée (comptes du Délégué et de l'Autorité Délégante) pour l'exercice 2020.

En date du 23 mai 2022, l'Autorité Délégante a transmis les rapports définitifs relatifs aux audits de la Gestion Délégée 2012-2020, qui maintiennent de nombreux constats contestés par Lydec dans son courrier de réponses aux rapports provisoires. Lydec a répondu à l'Autorité Délégante le 1er juillet 2022 en signalant la non prise en compte des réponses et explications apportées aux rapports provisoires.

L'Autorité Délégante a transmis en date du 25 juillet 2022 une matrice synthétisant les différents points soulevés initialement par les audits, les réponses de Lydec à chacun de ces constats, ainsi que les suites réservées par l'auditeur à chacune des justifications apportées par Lydec.

Le 20 février 2023, Lydec a fait part dans un nouveau courrier adressé à l'Autorité Délégante de ses réserves quant aux incohérences persistantes dans les rapports définitifs, et a apporté de nouveaux arguments justifiant l'absence de fondements des constats d'audit.

Lydec a reçu le 03 juillet 2023, un courrier du SPC relayant les observations de l'auditeur sur les dernières réponses apportées par Lydec aux constats d'audit. Le 26 juillet 2023, Lydec a transmis à l'Autorité Délégante, un courrier de réponses en maintenant ses positions et en les détaillant davantage pour faire ressortir les incohérences relevées dans les rapports d'audits.

Les discussions entre Lydec et l'Autorité Délégante continuent afin d'arrêter une version convenue entre les deux parties à soumettre au comité de suivi pour validation.

1.2- Audit des comptes de la Gestion Délégée 2021-2023 :

1.2.1- Audit des comptes de la Gestion Délégée 2021:

Lydec a reçu en date du 17 octobre 2022, un courrier de l'Autorité Délégante notifiant le lancement des audits à tranches conditionnelles de la Gestion Délégée pour la période 2021-2023. Les travaux d'audit de la tranche ferme qui porte sur l'exercice 2021 ont démarré le 17 octobre 2022. Les rapports provisoires relatifs à cette 1ère tranche ont été reçus par Lydec le 22 juin 2023. Lydec a transmis à l'Autorité Délégante en date du 26 juillet 2023, les premières réponses à une partie des constats d'audit figurant dans les rapports provisoires.

1.2.2- Audit des comptes de la Gestion Délégée 2022 :

Lydec a reçu en date du 19 juin 2023, une demande du cabinet mandaté par l'Autorité Délégante, pour le démarrage des travaux d'audit de la tranche ferme qui porte sur l'exercice 2022.

2- Deuxième révision contractuelle quinquennale :

Les dispositions du Contrat de Gestion Délégée prévoient une révision quinquennale où l'Autorité Délégante et le Délégué se réunissent pour évaluer les conditions d'exécution de la convention au regard de leurs engagements respectifs mais aussi pour procéder, d'un commun accord, à l'actualisation des éléments nécessaires. La première étape de la révision consiste à établir un examen de la période passée pour établir un bilan et une évaluation de la réalisation des engagements respectifs.

Depuis février 2021, deux commissions du Ministère de l'Intérieur ont été désignées et ont mené 4 missions portant sur l'analyse de l'équilibre économique du Contrat de Gestion Délégée sur la période 2007-2021, la valorisation des investissements sur la période 2007-2020, la formalisation d'un nouveau projet de convention de révision du Contrat de Gestion Délégée et l'élaboration de projections économiques sur la période 2022-2027.

Une première restitution des travaux des commissions a été effectuée lors d'une réunion le 9 juin 2021 au Ministère de l'Intérieur. A la suite de cette réunion des groupes de travail mixtes se sont réunis à de nombreuses reprises afin de partager les positions de l'Autorité Délégante, des commissions technico-financières et de Lydec au regard des directives convenues lors de la réunion du 9 juin 2021.

A la suite du Comité de suivi du 16 février 2022, les échanges en commission se sont intensifiés sur les thèmes des projections économiques, de la Convention de Gestion Délégée et des besoins en investissements.

En 2022, les équipes du Délégué ont participé à une trentaine de Groupes de Travail (GT) portant sur l'ensemble des thématiques et ont livré les différents livrables demandés par les commissions technique et financière.

Une réunion s'est tenue le 28 février 2023, sous la supervision du Ministère de l'Intérieur afin de partager les positions des parties d'une part, et de faire aboutir dans les plus brefs délais les discussions relatives à la révision du Contrat de Gestion Délégée d'autre part. Dans la continuité des travaux de la réunion du 28 février 2023 et des différents GT tenus avec le SPC, Lydec a transmis à l'Autorité Délégante, en date du 26 avril 2023, un dossier détaillant un scénario de base pour conclure la révision du contrat de Gestion Délégée et traiter de façon transactionnelle les bilans du passif. Cette proposition a été présentée également lors d'une réunion avec le Ministère de l'Intérieur le 27 avril 2023.

Les discussions entre Lydec et l'Autorité Délégante continuent afin de conclure la révision du Contrat de Gestion Délégée.

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉE SUR LA SITUATION INTERMÉDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2023



Fidarc Grant Thornton
7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca, Maroc



BDO Sarl
119, Bd Abdelmoumen-
5ème Etage N°38- Casablanca 20360



Fidarc Grant Thornton
7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca, Maroc



BDO Sarl
119, Bd Abdelmoumen-
5ème Etage N°38- Casablanca 20360

Aux actionnaires de la société
LYDEC.SA
48, rue Mohamed Diouri,
20110 Casablanca

Aux actionnaires de la société
LYDEC.SA
48, rue Mohamed Diouri,

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMÉDIAIRE DE LA SOCIÉTÉ LYDEC S.A AU 30 JUIN 2023

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société LYDEC S.A comprenant le bilan, le compte de produits et charges et une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2023. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 1.782.389.110,61 MAD dont une perte nette de 1.390.909,71 MAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Les créances nettes vis-à-vis de la clientèle « Bidonvilles » s'élèvent au 30 juin 2023 à MMAD 114 HT. Selon le management, compte tenu de la difficulté de mettre en œuvre les actions de recouvrement prévues par le contrat de gestion déléguée, notamment la coupure, du fait des limitations définies par les autorités, une partie de cette créance devrait être recouvrée. L'autre partie, fait l'objet de discussions avec les Autorités (en particulier dans le cadre de la révision du Contrat de Gestion Délégée) pour déterminer les modalités de son recouvrement. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue de ces discussions et par conséquent sur le niveau de recouvrabilité de ces créances.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société LYDEC S.A arrêtés au 30 juin 2023, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Suite au transfert de la gestion du régime des retraites du personnel de la gestion déléguée en 2004 de la Caisse Commune des Retraites (CCR) au Régime Collectif d'Allocation de Retraite (RCAR), LYDEC se trouve au 30 juin 2023 avec une créance envers l'Autorité Délégante d'un montant de MMAD 100,5 correspondant à la différence entre les cotisations perçues et les pensions versées. L'Avenant de la révision du Contrat de Gestion Délégée en date du 11 mai 2009, précise que l'Autorité de tutelle procédera à la recherche de ressources auprès de l'Etat pour contribuer à l'apurement de cette situation et ce, en conformité avec les décisions des commissions techniques de suivi du 17 décembre 2003 et du 24 décembre 2004. Le comité de suivi du 28 février 2019 a arrêté le montant de cette créance à rembourser à travers un compte dédié dont le financement reste à définir.

Dans le même cadre, LYDEC enregistre une créance envers l'Autorité Délégante d'un montant de MMAD 429 au 30 juin 2023, représentant les versements effectués à la CNRA, au titre du régime complémentaire de la retraite (RECORE) et visant à maintenir les pensions du personnel statutaire en départ à la retraite au même niveau que celui qui était garanti par la Caisse Commune des Retraites (CCR).

- La société a fait l'objet courant l'exercice 2022 d'un contrôle fiscal portant sur l'impôt sur les sociétés (IS), l'impôt sur les revenus (IR) et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au titre des exercices 2018 à 2020, dont la deuxième lettre de notification des redressements a été reçue le 27 janvier 2023.

- L'information donnée dans l'état annexe « Etat des passifs éventuels » des comptes sociaux qui fait état de l'audit de la gestion déléguée 2012-2020 & 2021-2023 et de la révision contractuelle quinquennale.

Casablanca, 13 septembre 2023

Les Commissaires aux Comptes

FIDARC GRANT THORNTON
FIDARC GRANT THORNTON
Membre Réseau Fidarc Grant Thornton
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 90 50 - Fax : 05 22 29 98 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

BDO SARL
Sarl
419, Bd Abdelmoumen
Bureau n°39 - Casablanca
Afnine BAAKILI
Associé